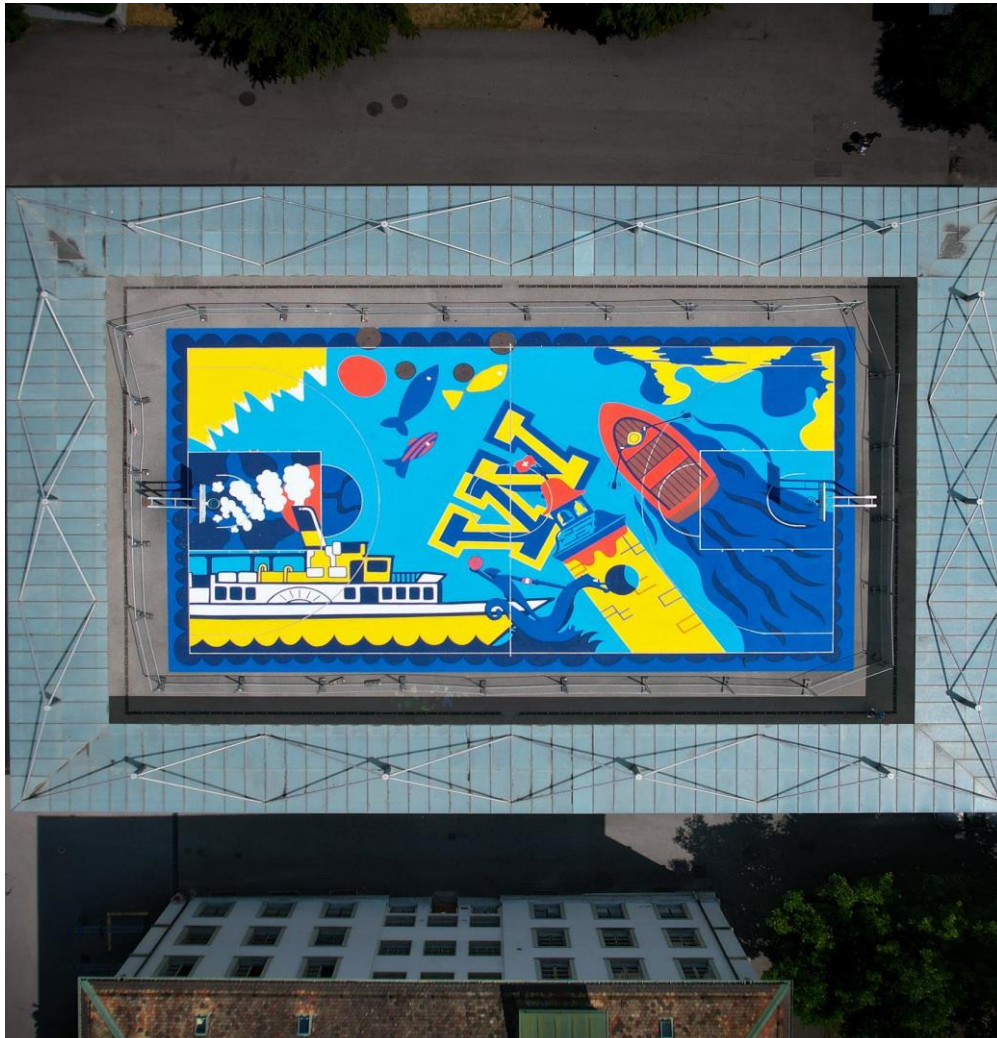


Bulletin d'informations 2026-27



« L'éducation doit développer la tête, le cœur et la main. »

J.H. Pestalozzi

Message de la Directrice - Bénédicte Sailley

Madame, Monsieur,
Chers Parents, Chers Elèves,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à l'Etablissement Primaire et Secondaire de Vevey pour cette nouvelle année scolaire.

Les informations de ce bulletin ainsi que celles que vous trouverez sur le site internet de l'établissement vous permettront d'organiser et de gérer au mieux cette année scolaire et d'en suivre les temps forts. Régulièrement mises à jour, elles peuvent également, sur simple demande au secrétariat, d'en obtenir une version imprimée. Nous vous encourageons à consulter régulièrement notre site internet www.vevey-eps.ch.

Cette année, l'EPS de Vevey compte 51 classes réparties sur 3 sites. Ce sont quelques 900 élèves qui fréquentent notre établissement et 130 collaboratrices et collaborateurs. Derrière ces chiffres, il y a toute une communauté scolaire vivante, riche de ses différences, de ses talents et de ses projets, engagée à créer un environnement propice aux apprentissages et à l'épanouissement personnel de chaque élève.

Chaque rentrée est l'occasion de questionner notre projet d'établissement et les valeurs que nous souhaitons transmettre à nos élèves ! Cette année, nous plaçons notre fil rouge sous le signe de la citoyenneté et des droits de l'enfant. Un thème qui nous rappelle que l'école n'est pas seulement un lieu où l'on apprend à lire, écrire et compter. Elle est aussi un lieu où l'on apprend à vivre ensemble, à écouter, à dialoguer, à respecter les différences et exercer son esprit critique.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons encourager nos élèves à devenir des citoyens curieux et responsables. Tout au long de l'année, des projets et des temps de réflexion leur permettront de questionner leur place dans l'école et dans la société.

Cette réflexion rejoint naturellement la poursuite de nos projets sportifs qui jalonnent cette future année scolaire.

Nous nous réjouissons du dynamisme de notre établissement et sommes heureux de proposer à nos élèves des projets qui participent à leur bien-être et à l'éveil de leur citoyenneté.

Dans cette nouvelle étape de votre scolarité, je vous adresse, Madame, Monsieur, Chers élèves, mes vœux de réussite et souhaite à chacune et chacun d'entre vous une excellente année scolaire 2026-27, riche de rencontres et de découvertes.

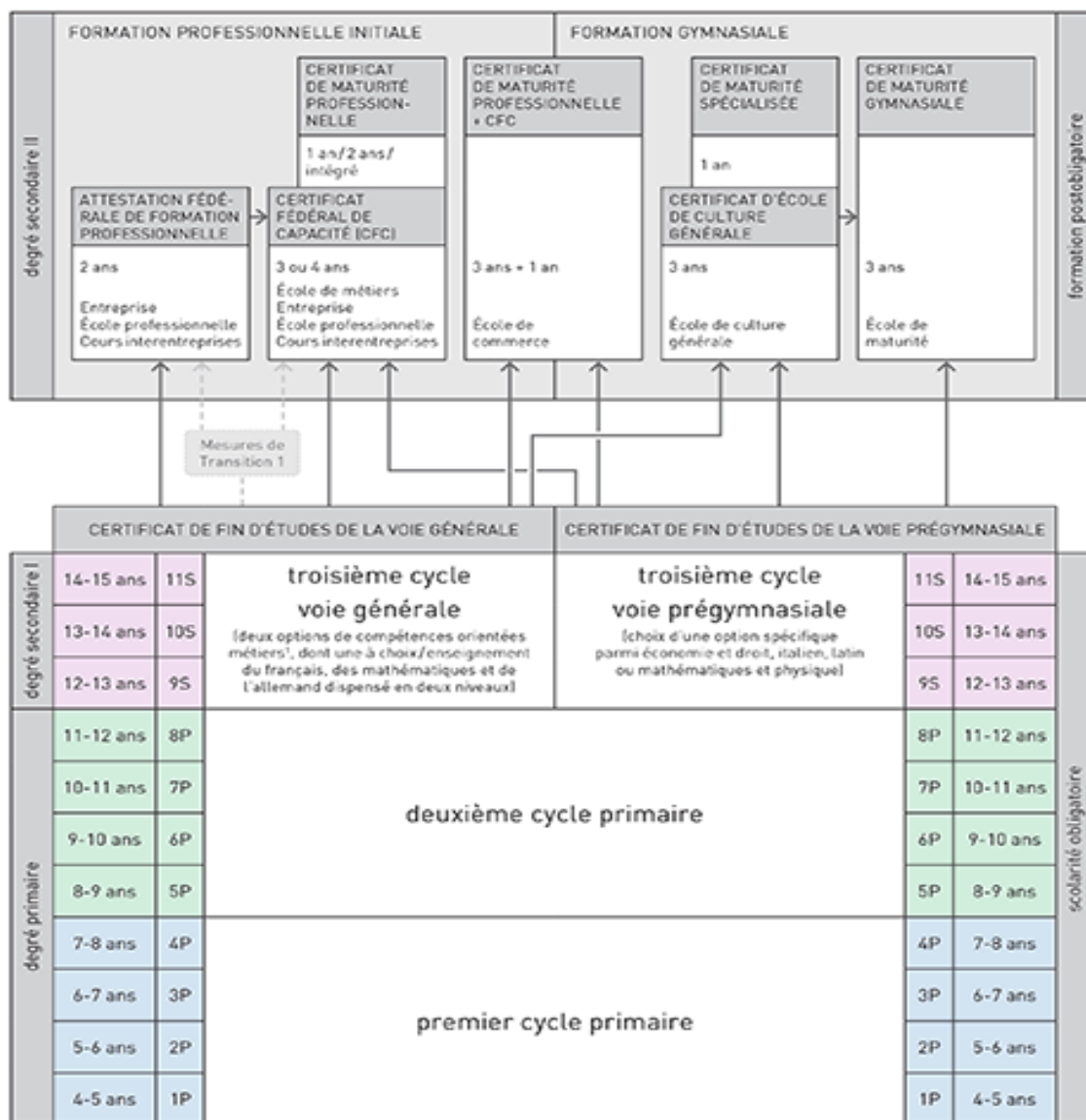
Dans l'attente de vous rencontrer, je vous adresse, Madame, Monsieur, Chers Elèves, mes meilleurs messages.

Bénédicte Sailley,
Directrice



Structure de l'école vaudoise et accès aux formations postobligatoires

STRUCTURE DE L'ÉCOLE VAUDOISE ET ACCÈS AUX FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES



* possibilité, à certaines conditions, de choisir une option spécifique

Direction – Doyen.nes – Secrétariat

Etablissement primaire et secondaire de Vevey

Rue du Collège 30
Case postale 384
1800 Vevey

Tél : : 021.557 42 30

E-mail : eps.vevey@vd.ch

Site : www.vevey-eps.ch

Directrice

Doyen 7-8P et enseignement spécialisé

Doyenne administrative

Doyen 9S

Doyenne 10-11-12S

Bénédicte Saille

Stéphane Vizio

Béatrice Toumi

Christian Baud

Laurence Moriggi

benedicte.saille@vd.ch

stephane.vizio@vd.ch

beatrice.toumi@vd.ch

christian.baud@vd.ch

laurence.moriggi@vd.ch

Secrétariat

021.557.42.30

Matin : 7h30-12h

Après-midi : 13h-16h30

Mercredi après-midi : fermé

Fournitures scolaires

Monsieur Philipona – Collège du Bleu rue du Panorama 2

Heures d'ouverture de l'économat :

Permanence pour les élèves

lundi de 15h00 à 17h15

Infirmière scolaire

Madame Kathrin Constantin, atteignable au 021 557 42 59 ou par mail :

servicesante.eps.vevey@avasad.ch

Bibliothèque scolaire

Monsieur Thibault Usel



Médiateurs scolaires

Madame Aline Müller
Madame Nadine Clavien
Monsieur Simon Palluel

L'équipe de médiation scolaire se tient à disposition des élèves, des professionnels et des parents pour aider à la résolution de conflits. La médiation se veut confidentielle. Une présentation est faite aux élèves en début d'année scolaire. A cette occasion, il leur est expliqué comment faire appel à cette aide.

Educateur en milieu scolaire

Monsieur Dominique Luisier et Madame Chuard

L'action de l'éducateur en milieu scolaire fait partie des mesures mises en place pour promouvoir le développement d'un environnement scolaire favorable aux apprentissages. Il intervient auprès d'un élève ou de groupes d'élèves pour traiter de difficultés relevées dans le contexte scolaire. Il répond à des problématiques d'ordre scolaire, familial ou socio-éducatif.

Harcèlement – intimidations entre élèves

Pour gérer les situations de harcèlement – intimidation entre élèves, nous disposons d'une équipe d'intervention formée à la « Méthode de la préoccupation partagée » (MPP), dénommée « **Le Phare** »

Notre référente MPP est Mme Figliola – Broccard qui supervise l'équipe du Phare.

Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire

Pour toute nouvelle demande, contactez le 0840 100 300.

Equipe PSPS – Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire

L'équipe PSPS a pour but de promouvoir la santé et le bien-être des élèves dans notre établissement. Notre équipe se compose de nos médiateurs, de l'infirmière et de la médecin scolaire, de la référente durabilité et de la directrice.

Pour tout projet, notre référente est Madame Maria Herrero.

Dates importantes

<p><u>Rentrée scolaire</u> : lundi 17 août 2026</p> <p><u>Séances d'information aux parents</u> : A 19h30 dans l'Aula du Clos 11VG : mardi 25 août 2026 11VP : jeudi 27 août 2026 8P : jeudi 10 septembre 2026 9S : jeudi 3 octobre 2026 A 19h30, directement en classe 7P : mardi 25 août 2026 10S : mardi 1^{er} septembre 2026</p> <p><u>8P - Séance de présentation des OS/OCOM</u> : Jeudi 11 mars 2027 à 19h00 dans l'Aula du Clos</p>	<p><u>Stages obligatoires</u> : 10VG : du 24 au 28 mai 2027</p> <p><u>Stages recommandés</u> : 10VP : du 21 au 25 juin 2027</p> <p><u>Journée « Oser tous les métiers » (JOM)</u> : Jeudi 12 novembre 2026</p> <p><u>Semaine des droits de l'enfant</u> : Pour toutes les classes : du 9 au 13 novembre 2026</p>
<p><u>Vacances scolaires</u> : Automne : du 14 octobre au 29 octobre 2023 Hiver : du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 Relâches : du 10 au 18 février 2024 Pâques : du vendredi 29 mars au 14 avril 2024 Été : du vendredi 29 juin au 18 août 2024</p> <p><u>Congés</u> : Jeûne Fédéral : 21 septembre 2026 Point de l'Ascension : 6 et 7 mai 2027 Pentecôte : 17 mai 2027</p>	<p><u>ECR</u> : 8P : 27, 28 et 29 avril 2027</p> <p><u>Examens de certificat 11S</u> : Ecrits et oraux : du 4 au 18 juin 2027</p> <p><u>Bal des élèves</u> : Mercredi 30 juin 2027</p> <p><u>Cérémonie des promotions 11S</u> : Jeudi 1^{er} juillet 2027 à 19h00 au Théâtre « Le Reflet »</p>
<p><u>Camps et voyages d'étude</u> : Camps 8P8 – 8P/2 : du 14 au 18 septembre 26 Camps 8P1-8P6 : du 21 au 5 septembre 26 Camps 8P/5 – 8P/9 : du 28 septembre au 2 octobre</p> <p>Voyages d'étude 11S : du 24 au 28 mai 2027</p>	

Communication Ecole-Famille

Pour tout problème d'ordre pédagogique ou organisationnel qui pourrait survenir en cours d'année, nous vous recommandons vivement de prendre contact prioritairement avec les maître.esse.s concerné.e.s ou avec le maître.esse de classe. L'agenda reste le moyen de communication privilégié entre l'école et les parents. Il permet à l'élève d'organiser ses activités et aux parents de suivre régulièrement le travail de leur enfant. **Les parents le signent chaque semaine.** Ils attestent ainsi qu'ils ont pris connaissance des informations qui y figurent,

Les doyen.ne.s de l'établissement sont à votre disposition, sur rendez-vous, pour régler des cas particuliers.

Demandes de congés

Les demandes de congé motivées seront adressées à la Direction, de préférence par courriel à eps.vevey@vd.ch ou au moyen du formulaire qui se trouve dans l'agenda. Sauf cas d'urgence, la demande doit être adressée **au moins deux semaines à l'avance** (RLEO art.54 al.2).

Congés joker

Les familles peuvent utiliser le congé joker. Il est possible de prendre au maximum 2 demi-journées de congé joker à la fois et au maximum 6 demi-journées de congé joker par année scolaire.

Pour ce nouveau type de congé, les parents n'ont pas besoin de donner une justification. Le congé joker est automatiquement validé, pour autant qu'il respecte un certain nombre de conditions.

L'annonce doit être faite au moins 2 jours à l'avance au secrétariat après vérification auprès des maîtres-ses de classe. De la même manière, l'annulation d'un congé joker doit avoir lieu au moins 2 jours à l'avance (sinon, le congé joker sera considéré comme utilisé).

Les congés joker ne sont pas possibles :

- le premier jour d'école de l'année scolaire ;
- lors des sorties pédagogiques, courses d'école, camps, etc. ;
- les jours des épreuves cantonales de référence et des examens de certificat ;
- les jours précédant ou suivant immédiatement un congé motivé individuel accordé, même s'ils sont séparés par un week-end, des vacances, un jour férié ou un congé collectif

Absences

Les absences doivent être annoncées au secrétariat, par courriel à eps.vevey@vd.ch ou par téléphone au 021 557 42 30. **Les annonces se font le matin dès 7h30 et l'après-midi dès 13h00 mais, dans tous les cas, avant le début des cours.**

L'absence de l'enfant doit être signalée chaque jour, sauf si la durée est clairement annoncée dès le début de celle-ci.

Si l'absence se prolonge au-delà de cinq jours, un certificat médical devra être remis au/à la maître.sse de classe.

En cas d'absences répétées, un certificat médical est exigé.

Les absences répétées injustifiées peuvent faire l'objet d'une **dénonciation au préfet**.

Arrivées tardives

Les arrivées tardives répétées sont sanctionnées. Les parents s'exposent à une dénonciation au préfet en cas de cumul excessif de retards.

Aide et soutien aux élèves

Etudes surveillées

Les études surveillées sont organisées par la Commune de Vevey. Elles constituent une aide à la réalisation des devoirs. Cette prestation n'a pas pour objectif d'apporter un appui personnalisé destiné à combler des lacunes ou des retards dans l'apprentissage scolaire. Elle offre des conditions d'études favorables, dans une classe, avec l'aide d'une personne compétente et expérimentée.

Horaires : lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 18h00 au plus tard.

Tarif : Fr 30.- par semestre et par jour d'accueil

Vous trouverez toutes les informations concernant l'inscription sur le site de la Commune de Vevey.

Permanences

Les élèves de 7P à 11S ont la possibilité de poser des questions à un.e enseignant.e. Des permanences sont proposées pour les matières suivantes : français, allemand, mathématiques. Les horaires seront communiqués aux élèves début septembre.

Espace ressource

Il nous tient à cœur de permettre à chaque élève d'exploiter son potentiel propre pour progresser dans ses apprentissages scolaires. L'espace ressource est une équipe d'enseignantes et d'enseignants spécialisés et des enseignantes et enseignants d'appui.

Rattrapage de tests

Suite aux expériences positives de ces dernières années, nous avons décidé de mettre une nouvelle fois sur pied des séances de rattrapage pour les tests significatifs. Celles-ci ont pour but de permettre aux élèves de rattraper un test dans des bonnes conditions, sans avoir à manquer un nouveau cours.

Pour cette année scolaire :

- tous les tests significatifs devront être rattrapés en dehors des heures de cours, sur l'un des moments suivants : mercredi de 12h30 à 14h15 ; vendredi de 12h00 à 13h00 ;
- les élèves seront convoqués par l'intermédiaire d'une étiquette collée dans leur agenda ; la date du rattrapage sera discutée avec le maître concerné ;
- un élève ne se présentant pas au rattrapage et n'ayant pas d'excuse valable se verra attribuer la note définitive de 1 ;
- **les élèves absents le jour du rattrapage (avec justificatif des parents) passeront le test dès leur retour en classe (sans annonce préalable). Il n'y aura pas de seconde convocation.**

Orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)

L'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) propose différentes prestations de conseil et d'information afin d'accompagner les élèves dans l'élaboration, la planification et la réalisation d'un projet professionnel.

Plusieurs passages dans toutes les classes de 10S et 11S sont programmés pour répondre aux différents besoins des élèves.

Mmes Davies, Chatelan et Panzeri, psychologues en orientation scolaire, sont à disposition des élèves de notre établissement. Elles reçoivent les élèves lors d'une permanence.

Des informations complémentaires sont à disposition sur le site de l'établissement et sur celui du Canton de Vaud (vd.ch>Formation>Orientation).

LIFT

LIFT est un projet de prévention des risques de non-insertion professionnelle en fin de scolarité obligatoire. Il s'adresse aux élèves du secondaire 1 pour qui l'insertion professionnelle pourrait être difficile.

Mme Caroline Racine et Monsieur Jonas Pache sont les répondants LIFT dans notre établissement.

Sport facultatif

Le Secteur sport de la ville de Vevey est un acteur central pour la promotion du sport auprès de toute la population (5 à 99 ans) via une palette d'activités et d'événements sportifs populaires et gratuits.

Il propose des activités sportives destinées aux jeunes âgés de 5 à 16 ans qui habitent ou sont scolarisés à Vevey. Le programme d'activités fixe pour objectifs de faire découvrir de nouvelles disciplines sportives, d'encourager une pratique physique régulière et de développer des valeurs éducatives fondamentales. Ces cours permettent de découvrir de nombreuses activités ou de trouver son sport favori et de s'y perfectionner. L'objectif principal est que les enfants aient du plaisir à faire du sport et pratiquent une activité physique régulière.

<https://ssfvevey.ch/>

Les différents sites de l'Etablissement



Ancien Collège
Rue du Collège 360



Collège de Kratzer
Rue du Clos 1



Collège du Bleu
Rue du Panorama 2



Collège des Crosets
Avenue des Crosets 1



Collège des Galeries
Rue Louis-Meyer 4

Horaires des classes

7P-8P

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h05-11h35	8h05-11h35	8h05-11h35	8h05-11h35	8h05-11h35
Après-midi	13h25-16h00	13h25-16h00	Congé	13h25-16h00	13h25-16h00

Une sonnerie retentit 5 minutes avant le début des cours pour inviter les élèves à entrer en classe.

9S-12S

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h05-12h25	8h05-12h25	8h05-12h25	8h05-12h25	8h05-12h25
Après-midi	13h25-16h50	13h25-16h50	Congé	13h25-16h50	13h25-16h50

Une sonnerie retentit 5 minutes avant le début des cours pour inviter les élèves à entrer en classe.

Liste des classes par site

EPS Vevey Salles de classe principale

2026-27

15.juin.26	Classe	Salle	Maîtres de classe	
7H M. Vizio	7P/1	GAL.3.04	HOS	Mme Hostettler Myriam
	7P/2	GAL.3.03	PAS	Mme Pagano Samantha
	7P/3	GAL.3.02	VON	Mme Von der Weid Coline
	7P/4	GAL.3.01	CLT	Mme Clément Yasmina
	7P/5	GAL.2.04	MUA	Mme Müller Aline
	7P/6	GAL.2.03	VAS	Mme Vasilic Jovana
	7P/7	GAL.2.02	LIB	M. Liberatoscioli Roberto
	7P/8	GAL.2.01	DIO	Mme Diop Olivia
8H M. Vizio	8P/1	AVI.0.01	BEH	Mme Behrmann Lisa
	8P/2	AVI.1.03	BOZ	M. Boulenaz Joachim
	8P/3	AVI.1.08	DES	M. Demulies Damien
	8P/4	AVI.2.01	CHD	Mme Chervet Daviana
	8P/5	AVI.1.01	REC	Mme Recordon Chloé
	8P/6	AVI.0.05	VER	Mme Vergère Laetitia
	8P/7	AVI.1.06	ROS	M. Rossier Eloi
	8P/8	AVI.0.03	VAU	M. Vauthey Léonard
	8P/9	AVI.2.07	BEA	Mme Beausoleil Célia
	8P/10	AVI.0.07	ZUA	Mme Zufferey Aurélie
9H M. Moriggi	9VG/1	BLE.0.03	BOA	M. Bonzon Arno
	9VG/2	BLE.2.07	CAD-DIB	Mme Cacaj Dardane et M. Di Benedetto Michael
	9VG/3	BLE.2.05	FUR-MAU	Mme Furter Céline et M. Mauroux Yannick
	9VG/4	BLE.0.02	LUO	Mme Luongo Marina
	9VG/5	BLE.0.01	CHR	M. Christinat Florian
	9VP/1	KRA.1.11	STO	Mme Stocco-Morier Christelle
	9VP/2	KRA.3.03	SAE	M. Saez Michael
	9VP/3	KRA.2.14	KAS	M. Kashama Ngandu
10H M. Baud	10VG/1	KRA.0.27	BAY	Mme Bays Valentine
	10VG/2	KRA.1.12	POY	Mme Pouly Goulmara
	10VG/3	KRA.2.20	DEP	M. De Pontbriand Axel
	10VG/4	KRA.2.02	BAG	M. Bagnard Louis
	10VG/5	KRA.3.02	MOJ	Mme Monnier Jennifer
	10VP/1	KRA.3.15	SAG	Mme Saglini Francesca
	10VP/2	KRA.2.19	HER	Mme Herrero Maria
	10VP/3	KRA.1.14	FIB	Mme Figliola-Broccard Valérie
Classes 11S Mme Moriggi	11VG/1	KRA.1.09	KNE	Mme Knezevic Ana
	11VG/2	KRA.1.15	RAV	Mme Ravaz Emmanuelle
	11VG/3	KRA.2.01	GEV	Mme Genç Valérie
	11VG/4	KRA.1.13	PAJ	M. Pasche Jonas
	11VG/5	KRA.3.16	PEC	M. Pecoraro Manuel
	11VG/6	KRA.2.17	BAL	Mme Bälliger Delphine
	11VP/1	KRA.0.28	PAL	M. Palluel Simon
	11VP/2	KRA.2.03	DOS	Mme Dos Santos Tania
	11VP/3	KRA.3.01	BAU	M. Baud Christian
Classes 12H	12CERT/1	ANC.2.03	CLY	M. Clavel Janry
Classes d'accueil Mme Moriggi	ACC/1	BLE.1.07	WAT	Mme Walti Aurélie
	ACC/2	BLE.1.06	CUS	Mme Custódio Winka
	ACC/3	BLE.0.05	GOL-CUR	Mme Gollut Véronique et Mme. Curto Reyes Verdad
	ACC/4	BLE.0.04	BEC-BIE	Mme Bertolini Clélia et Mme Bieri Hebab
Classe 9-11VG M. Vizio	9-11/VG-EA	ANC.2.04	OEZ	M. Özen Cengiz
	7-8P/CRPS	GAL.1.06	PEM	Mme Pernet Mélissa

